



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

12-04-2017-18

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Procuration : 2
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : M. BAZIARD

OBJET : VENTE DE PARCELLES COMMUNALES A L'ASA DE LAGOR

Par délibération du 22 février 2012, le Conseil Municipal a autorisé la vente de la parcelle 333AD n°257 (950 m²) et une partie de la parcelle 333AD n°258 (26 410 m²) à l'ASA pour son projet de réhabilitation de l'installation et de mettre en place une station fixe de pompage.

Une parcelle a été oubliée dans cette délibération la parcelle 333 AD 256.

Afin de pouvoir mener à bien son projet,
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Considérant l'occupation usuelle des terrains en question par les installations agricoles d'irrigation, de même que l'absence de nécessité pour la commune de conserver la propriété ces parcelles dont elle n'a pas l'usage,

DONNE son accord de principe sur la vente des parcelles désignées ci-dessus.

DESIGNE le cabinet de Maître BILLERACH et CAMET-LASSALLE, notaires à Orthez, aux fins de rédiger l'acte authentique correspondant.

CHARGE le Maire de désigner le géomètre en charge des délimitations et renumérotations préalables à la vente.

AUTORISE le Maire à signer l'acte authentique correspondant.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an sus-dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

